

Grand-Duché donnerait un témoignage de sa vitalité, je suis prêt à supporter les sacrifices que la situation réclamerait. \*)

« Je confie cette grave question à votre patriotisme le plus énergique et le plus actif, recommandant promptitude et discrétion. Si vous considérez mon projet comme réalisable, c'est à vous à prendre l'initiative d'une proposition pour le faire adopter ... .. » (37)

Nous avons vu que malgré les secours financiers que faisait entrevoir le prince Henri, le gouvernement luxembourgeois s'épouvanta des charges de la garnison et ne donna pas suite aux suggestions du lieutenant du roi. \*\*)

Après la date fatidique du 26. 3. 1867 marquée par l'acquiescement de Guillaume III à la cession du Grand-Duché — il est vrai conditionnel — le prince Henri joua sa dernière carte. Napoléon ayant exigé que la signature du président du gouvernement luxembourgeois figurât pour accord en bas de l'acte de cession, VAN ZUYLEN, au cours de la conférence du 31 mars, demanda au roi et à son lieutenant de mander immédiatement Tornaco à La Haye. Après s'être d'abord opposé à cette proposition le stadhouder n'y donna suite que sur ordre exprès du roi grand-duc. C'est alors que fonctionna tellement bien la partie montée d'avance entre le prince Henri et le ministre d'Etat luxembourgeois que celui-ci ne partit que le 3 avril de Luxembourg pour arriver à La Haye au moment où les menaces proférées par BISMARCK anéantissaient tout projet de cession.

Inutile de dire que l'humeur de Guillaume III à l'égard du Grand-Duché se ressentit de cet échec. Aussi le roi grand-duc ne demanda-t-il pas mieux que de se décharger sur son frère de la réception, le 6. 5. 1867, de la députation du Conseil municipal de Luxembourg en route pour la Conférence de Londres. A Messieurs EBERHARD, ASCHMAN et SIMONIS le lieutenant du roi put assurer que leurs « appréhensions étaient exagérées ... .. et qu'en tout cas, S. M. le Roi entendait abandonner à la ville, à titre de dédommagement, la propriété de tous les bâtiments et des terrains dépendant de la forteresse. » L'audience prit fin avec ces mots du stadhouder : « Dites bien à vos compatriotes que leurs intérêts me tiennent à coeur, que tous mes soins tendent à les favoriser. » (38)

Avant son arrivée officielle dans le Grand-Duché le prince Henri semble avoir fait une courte apparition incognito, en compagnie du maréchal de sa Cour, le baron TEATS VAN AMERONGEN. Un témoin ocu-

---

\*) Le prince Henri s'était offert de contribuer aux frais d'entretien d'une garnison luxembourgeoise, après que TORNACO eut déclaré au roi et au stadhouder que les finances luxembourgeoises étaient dans l'impossibilité de les supporter seules.

\*\*) Cela n'empêchera que le Traité de Londres du 11 mai reprendra les divers points de la dépêche du prince Henri, à l'exception de celui concernant la garnison devenue superflue à la suite de la déclaration de neutralité.